

Volume 4 , **numéro 7**

Donc, puisque l'Administrateur l'a dit, on réorganise. On parle de 7 à 9 régions, de redonner plus d'autonomie aux écoles et d'élargir le pouvoir des directions, etc. Il est donc normal lorsqu'on est un simple exécutant ou exécutante de se demander où on va.

Compte tenu que réorganisation ne signifie pas nécessairement planification, vos représentants syndicaux doivent, eux aussi, vivre cette situation au jour le jour.

Bien entendu, quelques bribes d'informations ou documents d'étape qu'on nous demande de critiquer, ont été présentés. Mais cette façon de faire ne nous permet pas d'avoir une vue d'ensemble de tout le modèle organisationnel à venir.

Quant à vous toutes et tous, membres de l'APPA, qui travaillez dans les diverses antités administratives, vous ne devez pas trop vous inquiéter, compte tenu de la sécurité d'emploi qui existe. Lorsque la nouvelle structure sera définitivement mise en place, il pourra y avoir des déplacements de personnel. Cependant, le Syndicat a toujours à l'esprit de limiter les chambardements le plus possible. Nous prendrons des arrangements avec la CECM pour que les personnes salariées conservent l'essentiel de leur dossier.

Etant donné que la réorganisation d'un organisme comme la CECM génère toujours des surcroîts de travail à court et moyen terme, il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter pour les personnes salariées temporaires.

Pour ce qui est du personnel des écoles, il va sans dire, qu'en les circonstances, il sera presque entièrement épargné.

Il vous faut garder à l'esprit notre implication comme représentants syndicaux dans ce dossier et n'hésitez pas à communiquer avec nous si nécessaire. Nous aurons toujours à coeur de vous donner l'heure juste.

En terminant, je me dois de souligner l'excellent travail des personnes salariées du Service des ressources humaines, travail effectué dans des conditions pour le moins difficiles. En effet, ces personnes doivent, en plus, vivre la réorganisation du Service des ressources humaines, ce qui double le stress. **Faut le faire!**

Depuis des années, il y a un manque chronique d'effectifs au Service des ressources humaines et ce manquement est à son point culminant puisque des postes devant être comblés en juillet dernier ne l'ont pas encore été et il y a eu des coupures supplémentaires. D'ailleurs en ce moment il n'y a même pas de directeur du service.

La convention collective assure la sécurité d'emploi. Vos représentants syndicaux feront tout pour qu'elle soit respectée. Nous aussi souhaitons que cette organisation perturbe le moins possible les personnes salariées.

Comme toutes les autres organisations syndicales de la CECM, nous travaillons avec vigilance afin que le mot "RESPECT" s'installe définitivement dans l'esprit et le vocabulaire des gestionnaires de la CECM.

PERSONNES SALARIÉES DES SERVICES DE GARDE ET DE SURVEILLANCE DE DINER

Le ministre Michel Pagé installe des mesures pour les écoles des milieux défavorisés.

Dans les faits, ces mesures impliquent l'intervention d'organismes communautaires. La CECM a la volonté d'établir un partenariat avec lesdits organismes et elle souhaite que la totalité des écoles primaires soient desservies par ces organismes.

Actuellement, ces mesures ne touchent que l'alimentation et, à plus long terme, pourraient faire l'objet de la prise en charge d'études dirigées.

De ces constatations, nous ressortons deux scénarios: d'une part, des services de garde qui s'organisent de façon à prendre en charge des élèves dans le besoin et d'autre part, les organismes communautaires s'implantent dans les écoles.

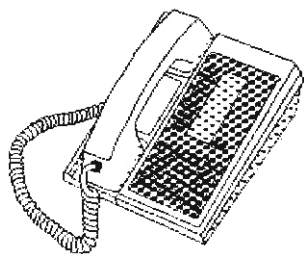
Actuellement, un organisme bien structuré s'implante dans quelques écoles en offrant l'encadrement des périodes de dîners et des activités qui sous-tendent celles-ci. Comme il travaille avec des programmes spéciaux de Santé et bien-être, il engage du personnel à peu de frais par le programme Paie et s'allie un organisme de formation relevant de cesdits programmes.

L'organisme en question reçoit des budgets de toutes parts: subvention gouvernementale provenant du programme des mesures, subvention de Santé et bien-être pour le programme Paie, subvention de l'organisme de formation, autofinancement par les parents et enfin subvention du député du quartier.

La Commission scolaire se désengage des périodes d'encadrement d'activités complémentaires pour se centrer sur les activités pédagogiques. Ce désengagement aura pour effet de voir disparaître, à plus long terme, l'obligation d'engager du personnel et de le superviser.

Pour ces raisons, il est vital de rester vigilants et d'informer vos officiers syndicaux de toute démarche pour faire entrer un organisme communautaire dans votre école ainsi que de tout changement à vos conditions de travail. Il y va de la survie de vos emplois.

Sans votre participation, il nous sera difficile de pouvoir intervenir adéquatement dans ce dossier.



AVIS DE RECHERCHE - ECOLE GEORGES-VANIER

Nous désirons réunir l'ensemble du personnel qui a travaillé à l'école Georges-Vanier depuis septembre 1967, dans le but d'en souligner le 25e anniversaire de fondation.

Ces retrouvailles auront lieu à la bibliothèque de l'école, le vendredi 23 avril 1993 pour un "5 à 7".

Le coût du billet est de 20,00\$ (chèque à l'ordre du comité du 25e G.V.).

S.V.P. faites-nous parvenir votre chèque le plus tôt possible. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la réceptionniste au numéro 596-4160.

Le comité du 25e Georges-Vanier.

Pierre Duréro nous quitte!



Pour ceux et celles qui ne connaissent pas Pierre, il est conseiller syndical à la Fédération des employés et employés des services publics et était affecté à l'APPA depuis environ 8 ans. Durant ces huit années, Pierre a été un atout précieux et un soutien constant aux diverses personnes officielles qui se sont succédées à l'APPA. Il a également toujours eu à cœur de nous représenter avec professionnalisme et droiture face à l'employeur ainsi que face aux diverses instances judiciaires et parajudiciaires, devant lesquelles nous devons intervenir en tant que syndicat.

Pierre, au nom de tous les membres et en mon nom personnel, merci de ton implication.

Pierre Tremblay

L'équipe de l'APPA vous offre les meilleurs vœux de la saison et vous souhaite de passer un bon congé.

